



HAL
open science

Polyculture-élevage

Guillaume G. Martin, Jean-Philippe Choisis, Julie Ryschawy, Marie-Angéline Magne

► **To cite this version:**

Guillaume G. Martin, Jean-Philippe Choisis, Julie Ryschawy, Marie-Angéline Magne. Polyculture-élevage: Définition. INRAE. Dictionnaire d'Agroécologie, , 2016, 10.17180/9fny-q253 . hal-03713311

HAL Id: hal-03713311

<https://hal.inrae.fr/hal-03713311>

Submitted on 26 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Polyculture-élevage

 dicoagroecologie.fr/dictionnaire/polyculture-elevage/

Date de la dernière mise à jour : 05/08/2016

Les auteurs :

Guillaume Martin, Jean-Philippe Choisis, Julie Ryschawy, Marie-Angéline Magne,

La polyculture-élevage est un système de production agricole combinant une ou plusieurs cultures (destinée(s) à la vente et/ou à l'alimentation des animaux) et au moins un élevage. Un tel système tend vers l'agroécologie quand les animaux sont alimentés par les cultures et prairies, lesquelles sont fertilisées en retour par leurs déjections. La polyculture-élevage peut se définir au niveau d'une exploitation agricole ou entre exploitations agricoles (au moins deux ou un collectif) se coordonnant pour la gestion de flux de matières (grain, fourrage, effluent) ou via une organisation économique (par ex. une coopérative) gérant ces flux.

Par comparaison avec un système agricole spécialisé (en cultures ou en élevage), la polyculture-élevage à visée agroécologique est une forme d'agriculture intégrée : les cultures fournissent le grain (céréales et protéagineux) et des résidus de cultures (paille, co-produits) voire des fourrages (foin de luzerne, etc.) à l'élevage, lequel lui restitue des effluents organiques (lisier, fumier). Cette intégration entre cultures et élevage favorise l'autonomie du système vis-à-vis des intrants (fertilisants, pesticides, aliments pour le bétail, etc.). Enfin, la polyculture-élevage permet une meilleure résilience du système face à des aléas climatiques et économiques.

L'évolution de l'agriculture en France, via le système d'innovation agricole (recherche, formation, conseil, banques, etc.), a conduit au développement de systèmes de polyculture-élevage ayant plutôt des cultures et un ou des élevage(s) peu intégrés. Une simple coexistence entre cultures et élevage revient à organiser des flux de matières (grain, fourrage, effluent) via le marché selon une logique d'exploitation spécialisée. Ces systèmes n'induisent pas une réelle intégration cultures/élevage au sens de l'agroécologie : ils n'offrent donc pas les bénéfices attendus en matière d'autonomie et de résilience. Pour développer une polyculture-élevage agroécologique, des coordinations entre cultures et élevage sont nécessaires dans le temps (par exemple pour les successions de cultures) et dans l'espace (par exemple pour l'assolement).

Références à explorer

CIAG Agriculture. 2013. Associer productions animales et végétales pour des territoires agricoles performants.

Institut de l'Élevage. 2016. RMT Systèmes de Polyculture Elevage.

Pour partager ou citer cette définition

Guillaume Martin, Jean-Philippe Choisis, Julie Ryschawy, Marie-Angéline Magne, 2022.
Polyculture-élevage : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.
<https://doi.org/10.17180/9fny-q253>